

**Agence pour l'Évaluation de la Qualité de l'Enseignement Supérieur**  
**Évaluation du cursus « Sciences et technologies de l'information et de la communication » - 2011-2012**

**Plan de suivi présenté par l'Université catholique de Louvain en réponse aux rapports (individuel et transversal) rédigés par le Comité des experts mandatés par l'Agence**

**I. Commentaire général**

Inscrit au programme de la Faculté de philosophie, arts et lettres de l'Université catholique de Louvain, le master en sciences et technologies de l'information et de la communication, créé en 2004-2005, s'inscrit dans le sillage du diplôme en librairie puis du diplôme en sciences du livre délivrés par l'institution, inclut une formation de base en informatique, en communication et en gestion, et a pour objectif d'assurer, dans une optique interdisciplinaire, une formation universitaire de pointe dans un des quatre domaines suivants : archivistique, bibliothéconomie et documentation, librairie ou édition, et traitement automatique du langage. Ce programme offre une formation de terrain : la connaissance du milieu professionnel est acquise par des travaux pratiques inclus dans les cours ainsi que par un ou des stage(s) dans une maison d'édition ou de distribution, dans une librairie, une bibliothèque, un centre de documentation, un service d'archives ou dans le milieu des industries de la langue. C'est une force reconnue du cursus.

Les lignes d'action retenues dans le plan de suivi visent à consolider des acquis et à répondre à certaines suggestions d'amélioration émanant du comité des experts.

**Axe 1 : Instauration d'une identité de la filière**

Afin de pallier la dispersion des enseignements et des formations, une action est prévue pour instaurer une identité de la filière et une identité de groupe au sein des étudiants inscrits au master en sciences et technologies de l'information et de la communication.

- Dans le but d'améliorer l'accompagnement et la guidance des étudiants, notamment en première année de master, sera organisée au début de chaque quadrimestre, dès l'année académique 2012-2013, une rencontre des étudiants, des principaux enseignants (au minimum les responsables des différentes finalités) et des membres du personnel scientifique.

- Les responsables des finalités et le personnel administratif assureront la mise en place d'un système de guidance collective pour l'ensemble des étudiants.
- On s'assurera que les étudiants ont connaissance, pour chaque filière, des référentiels « compétences formation » disponibles au niveau national et international, et l'on veillera à la mise en concordance avec ceux-ci des formations dispensées dans l'université.  
De la sorte, les étudiants seront aidés à choisir leurs cours en connaissance de cause et en fonction de leur passé universitaire (ou en haute école) et de leurs objectifs professionnels à moyen et long terme.
- Des séances seront organisées pour définir les attentes des stages et, au terme de ceux-ci, pour partager les expériences vécues avec l'ensemble des étudiants inscrits au diplôme.
- La participation à des ateliers accueillant des spécialistes extérieurs à l'institution (voir axe 3) offrirait pareillement l'occasion de rencontres entre les étudiants engagés dans les différentes finalités du master STIC.

## **Axe 2 : Visibilité de la formation**

On tentera de remédier au faible recrutement actuel du master par les initiatives suivantes :

- examen de la possibilité de sous-titrer l'intitulé officiel du diplôme en tenant compte des champs réellement couverts par la formation ;
- instauration d'une réflexion sur le positionnement du master dans l'université (notamment au sein des trois facultés auxquels la plupart des cours sont empruntés) ;
- développement des actions de communication auprès des universités, hautes écoles et secteurs professionnels concernés ; diffusion éventuelle d'informations dans une presse spécialisée ; insistance sur la spécificité d'une formation universitaire pour futurs cadres dans des organismes publics ou privés.

## **Axe 3 : Adaptation des programmes**

Les exigences de l'éventuelle année préparatoire feront l'objet d'un réexamen et, au terme de celui-ci, des adaptations nécessaires.

Des actions seront entreprises pour

- atteindre une meilleure adéquation entre l'intitulé du diplôme et son programme ;
- réviser, si nécessaire, les descriptifs de cours et les mettre en adéquation avec le contenu réel de ceux-ci ;
- prendre en compte les nouveaux aspects des métiers concernés (notamment en matière de livre numérique) ;
- développer la maîtrise des nouveaux outils de gestion de l'information et des connaissances (*knowledge management*) ;

- dégager les moyens nécessaires pour la création d'ateliers accueillant des spécialistes de questions ponctuelles et d'actualité ; ces activités devraient être ouvertes à des auditeurs extérieurs (moyennant droit de participation) et faire l'objet d'une large publicité ;
- mettre à disposition des étudiants des outils d'apprentissage palliant l'impossibilité matérielle de prendre part à certaines activités de formation ;
- intégrer les associations et milieux professionnels et d'anciens étudiants aux projets de réforme des programmes afin de répondre au mieux aux attentes des employeurs ; une réunion sera suscitée dès 2013 ;
- examiner les modalités d'une éventuelle intégration du master STIC dans le master en création d'entreprises (à l'UCL).

#### **Axe 4 : Stages et mémoire**

- Le développement de contacts avec les secteurs professionnels concernés par la formation permettra d'étoffer l'offre de stages.
- Les enseignants responsables des stages seront invités à améliorer, si nécessaire, l'encadrement de ceux-ci.
- Une réflexion sera initiée sur la relation stage – mémoire, et sur une éventuelle convergence de ces deux composantes de la formation.
- À propos des attentes des stages et de la communication d'expériences vécues, voir axe 1.

#### **Axe 5 : Personnel académique**

- Là où des dispositions n'ont pas encore été prises, des démarches seront menées auprès des instances compétentes (facultaires et autres) afin que les spécificités de la formation en sciences et technologies de l'information et de la communication soient prises en compte dans le profilage de postes académiques à ouvrir dans les prochaines années.
- Sera étudiée la possibilité de confier la direction de stages à des académiques payés à l'heure et directement impliqués dans les secteurs concernés.

#### **Axe 6 : Articulation de la recherche**

Les enseignants de cours spécifiques aux métiers concernés par le diplôme seront attentifs à articuler la recherche avec les besoins des pratiques en milieu professionnel.

À l'instar de ce qui se fait déjà au CENTAL et lors des Journées des Archives, l'organisation de journées d'étude permettrait de diffuser des résultats et de discuter de leur pertinence.

## **Axe 7 : Formation continue**

Outre les journées d'étude évoquées au point 6, la création de modules de formation continue (au sein de l'institution ou hors de celle-ci) développerait les liens entre le monde académique et les secteurs directement intéressés par les sciences et technologies de l'information et de la communication.

Une étude de faisabilité sera entreprise et des partenariats seront recherchés.

-

## II. Tableau récapitulatif

<b>Axe 1</b>						
<b>Recommandations / Forces</b>	<b>Description des actions</b>	<b>Degré de priorité */**/**</b>	<b>Responsable(s)</b>	<b>Degré de réalisation / Échéances</b>	<b>Résultats attendus</b>	<b>Conditions de réalisation</b>
<b>Instauration d'une identité de la filière</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- rencontres des étudiants, des enseignants et du personnel scientifique ;</li> <li>- système de guidance collective ;</li> <li>- diffusion des référentiels « compétences formation » ;</li> <li>- séances préparatoires aux stages ;</li> <li>- ateliers accueillant des spécialistes extérieurs</li> </ul>	***	Commission de gestion du programme STIC	1 an	Création d'une identité de groupe	
<b>Axe 2</b>						
<b>Recommandations / Forces</b>	<b>Description des actions</b>	<b>Degré de priorité */**/**</b>	<b>Responsable(s)</b>	<b>Degré de réalisation / Échéances</b>	<b>Résultats attendus</b>	<b>Conditions de réalisation</b>
<b>Visibilité de la formation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- sous-titrage de l'intitulé du diplôme ;</li> </ul>	***	Commission de gestion du	3 ans	Recrutement accru	Possibilité juridique pour

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- positionnement au sein de l'université ;</li> <li>- actions de communication</li> </ul>		programme STIC			l'action 1
<b>Axe 3</b>						
<b>Recommandations / Forces</b>	<b>Description des actions</b>	<b>Degré de priorité */**/**</b>	<b>Responsable(s)</b>	<b>Degré de réalisation / Échéances</b>	<b>Résultats attendus</b>	<b>Conditions de réalisation</b>
<b>Adaptation des programmes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- réexamen des exigences de l'année préparatoire ;</li> <li>- mise à jour des descriptifs de cours ;</li> <li>- création de nouveaux enseignements et d'ateliers</li> </ul>	***	Commission de gestion du programme STIC	3 ans	<ul style="list-style-type: none"> <li>- attractivité accrue du master ;</li> <li>- meilleure adéquation aux besoins</li> </ul>	
<b>Axe 4</b>						
<b>Recommandations / Forces</b>	<b>Description des actions</b>	<b>Degré de priorité */**/**</b>	<b>Responsable(s)</b>	<b>Degré de réalisation / Échéances</b>	<b>Résultats attendus</b>	<b>Conditions de réalisation</b>
<b>Stages et mémoire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- étoffer l'offre de stages ;</li> <li>- réflexion sur la relation stage – mémoire</li> </ul>	**	Commission de gestion du programme STIC	2 ans	Meilleure insertion professionnelle	
<b>Axe 5</b>						
<b>Recommandations / Forces</b>	<b>Description des actions</b>	<b>Degré de priorité */**/**</b>	<b>Responsable(s)</b>	<b>Degré de réalisation / Échéances</b>	<b>Résultats attendus</b>	<b>Conditions de réalisation</b>

<b>Personnel académique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- profilage de postes académiques à ouvrir ;</li> <li>- direction éventuelle de stages par des académiques extérieurs</li> </ul>	**	Commission de gestion du programme STIC	2 ans	Assurer la pérennité d'un encadrement académique de qualité	
<b>Axe 6</b>						
<b>Recommandations / Forces</b>	<b>Description des actions</b>	<b>Degré de priorité */**/**</b>	<b>Responsable(s)</b>	<b>Degré de réalisation / Échéances</b>	<b>Résultats attendus</b>	<b>Conditions de réalisation</b>
<b>Articulation de la recherche</b>	Organisation de journées d'étude	**	Responsables des filières au sein du master STIC	2 ans	Meilleure adéquation aux besoins des milieux professionnels	<ul style="list-style-type: none"> <li>- partenariats à développer</li> </ul>
<b>Axe 7</b>						
<b>Recommandations / Forces</b>	<b>Description des actions</b>	<b>Degré de priorité */**/**</b>	<b>Responsable(s)</b>	<b>Degré de réalisation / Échéances</b>	<b>Résultats attendus</b>	<b>Conditions de réalisation</b>
<b>Formation continue</b>	Création de modules de formation continue	**	Commission de gestion du programme STIC	3 ans	Développement de liens avec les milieux professionnels	

Ce plan de suivi a été discuté et approuvé par la Commission de gestion du master en sciences et technologies de l'information et de la communication.

Professeur Jean-Marie YANTE, Coordinateur pour l'évaluation du programme du master en sciences et technologies de l'information et de la communication	Professeur Paul-Augustin DEPROOST, Doyen de la Faculté de philosophie, arts et lettres
Professeur Bruno DELVAUX, Recteur	